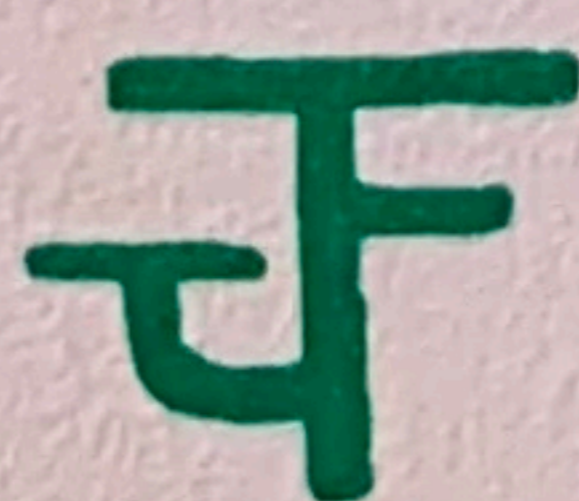


Académie des Femmes



MAI 1979
N° 6 - 10 F



Revue Trimestrielle
publiée par l'A.A.F.

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de la publication :
Robert HEDDLE ROBOTH

Rédacteur en Chef :
Pierre LACAZE

Pédagogie :
Pierre THIRIOUX

Documentation - Archives :
Gilles MANCET

Conseiller technique
et relations extérieures :
Michel PÊCHEUX

Abonnement - Publicité :
René HOCQUEL

Maquettes :
Jean-François TOURNON

Revue trimestrielle publiée
par

**L'ACADÉMIE d'ARMES
de FRANCE**

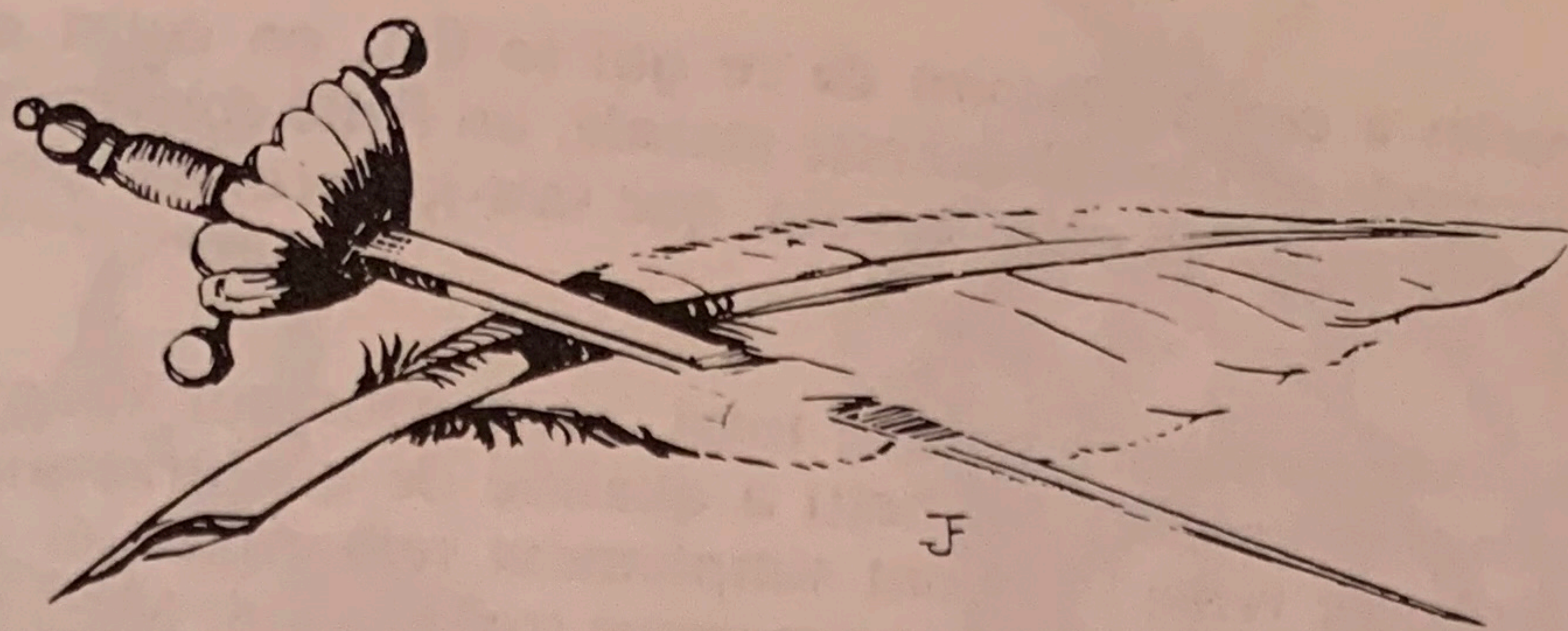
13, rue de Londres
PARIS

Abonnements : 4 numéros, 40 F

Étranger : 60 F

SOMMAIRE

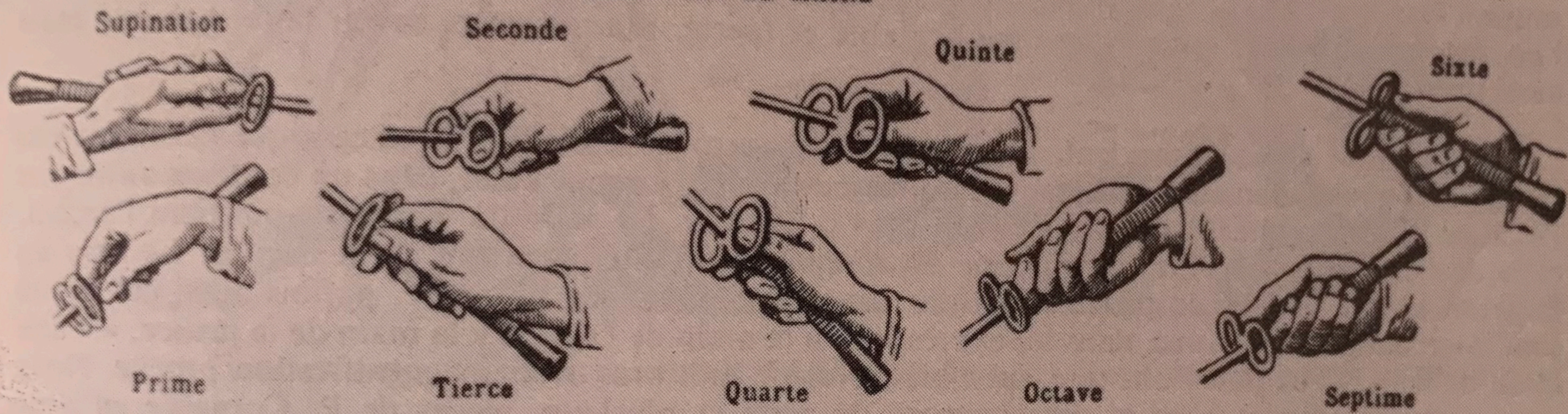
	Pages
1. - Académie d'Armes de France	5
2. - Grandeur et servitude du Maître d'Armes	9
3. - L'enseignement de l'escrime en France - l'épée	16
4. - L'enseignement de l'escrime en France - le fleuret féminin est-il une quatrième arme ?	26
5. - Force et finesse	45
6. - Mythe des bottes secrètes	49



FORCE ET FINESSE

LES CONCEPTS BRAS ET MAIN

POSITIONS DE MAINS



L'escrime électrifiée actuelle, au fleuret plus particulièrement, semble marquer un retour à une escrime plus instinctive où la force, la volonté de vaincre, voire même la violence, jouent souvent un rôle plus déterminant que naguère. Ce qui est paradoxal et fâcheux à la fois, c'est que le fleuret, arme conventionnelle légère, conçue pour favoriser des échanges, un dialogue plus soutenu qu'à l'épée, semble perdre graduellement sa raison d'être.

Ces aspects de finesse, de vélocité et de doigté, associés autrefois à la pratique du fleuret, n'auront peut-être bientôt, si l'on ne veille à porter remède à la chose, qu'une valeur historique ! L'usage de la poignée orthopédique s'est généralisé et il est inutile de se livrer à une étude statistique sérieuse pour affirmer que les fleurettistes de haute compétition qui utilisent encore une poignée droite sont largement minoritaires.

Les arbitres baptisent presque systématiquement attaque tout pseudomouvement offensif et le « coup de poignard » est entré dans les mœurs. Il est surprenant de voir encore des tireurs qui attaquent le bras en extension avant le départ du pied avant ou se mettent en garde correctement. On ne peut que déplorer que les princes qui nous gouvernent, les responsables de la scène internationale en l'occurrence, n'aient guère fait grand'chose, à ce jour, pour lutter contre l'anti-jeu. Les suggestions des experts n'ont pourtant pas manqué mais il ne semble pas qu'on y ait prêté grande attention. Les dirigeants de nombreux autres sports se sont montrés plus vigilants. Ainsi, en accordant un troisième lancer franc au joueur arrêté de façon inorthodoxe dans son élan offensif, les basketteurs ont-ils limité les brutalités. La menace du pénalty au football calme les ardeurs des défenseurs qui autrement joueraient plus souvent l'homme que le ballon. Les membres de la Commission d'Escrime à Deux Mains ont retenu, en élaborant leur règlement, des impératifs qui pourraient fort bien s'appliquer au fleuret moderne. Ne serait-il pas souhaitable d'interdire la flèche pour obliger les escrimeurs à se fendre ? Pourquoi ne pénalise-t-on pas ceux qui poussent des cris de bêtes sauvages ou ceux qui portent des coups d'arrêt ou des remises à faux ? Ces mesures simples, parmi d'autres, seraient de nature à limiter l'anti-jeu et à favoriser de spectaculaires échanges.

En osant ainsi parler à contre-courant de ce qui se fait, on court assurément le risque de passer pour un esprit rétrograde ou Don Quichotte atardé, un fieffé conservateur, un immobiliste ou un puriste rêveur, un nostalgique d'un passé révolu, que sais-je encore ?

Ceux qui prônent l'engagement physique total, ceux pour qui allumer la lampe le premier procure une volupté intense et que M^e Anchetti a qualifié de quatorze juilletistes (la rime avec fleurettistes est particulièrement riche !) feront simplement remarquer, et ils ont peut-être raison, que l'escrime a évolué et que **l'évolution** est un processus très naturel. Mais peut-on parler vraiment d'évolution dans ce cas ou plutôt de **régression**, d'un retour à une escrime plus primitive ?

Pour illustrer ces propos alarmistes, nous avons étudié les concepts bras et main dans les traités des maîtres d'armes et les remarques qui suivent et qui ne se veulent point dogmatiques, peuvent, à notre sens, nous apporter matière à réflexion.

Le bras et la main :

Dans les textes littéraires où il est question d'escrime, les mots **bras** et **main** semblent souvent être associés à des pratiques duellistes axés respectivement sur la force et la finesse. Le mot **bras** suggère vaillance, force mais aussi brutalité et tuerie. **Main** suggère savoir faire, habileté mais aussi justice.

Certes, il serait imprudent, voire même présomptueux, d'affirmer catégoriquement que ces termes font essentiellement partie du vocabulaire de l'épée. Le mot **main**, dans un contexte autre que l'escrime, peut évoquer l'adresse et le mot **bras** la vigueur. La main du violoniste qui tient l'archet, celle de l'artiste ou de l'artisan qui crée est inséparable d'intelligence et de dextérité. Le bras du forgeron ou du casseur de pierres implique davantage puissance physique. parfois aussi ces mots sont interchangeables. Ainsi, dans les expressions « la main de Dieu », « la main de la justice, » « une main de fer », nous pourrions tout aussi bien avoir le mot **bras** avec une signification proche. Nous nous sommes amusés à relire des chansons de geste et plusieurs pièces de P. Corneille et nous sommes enclins à croire que ces concepts ne sont pas employés indistinctement. Ils semblent avoir des sens proches dans le langage cornélien et celui des maîtres d'armes, auteurs de traités.

Le XVII^e siècle en escrime marque déjà le règne du doigté, de la main par rapport à la période médiévale, règne de la force et du bras. Les traités du XVIII^e siècle, le siècle de Saint Georges, valorisent le doigté au plus haut point. Ainsi la Bœssière écrit à ce sujet : Avoir de la main, cela veut dire tromper la parade finement et avec adresse. Avoir une main légère se dit d'une pointe toujours près du passage de l'épée qui se sent à peine sur les engagements. Et le fameux M^e Grisier avait coutume de dire : « Il faut, en escrime, employer toute sa force à n'en pas mettre. »

L'escrime des chevaliers n'est qu'une école de force, de violence et de courage. Si l'on s'en réfère aux poèmes épiques, il est souvent question de coups d'épée d'une force inouïe, à faire voler en éclat écus et armures, au cours de mêlées donnant lieu à de sanglantes tueries. Qu'on en juge par ce passage en français moderne de la Chanson de Roland :

Alors Roland tire Durendal, sa bonne épée nue,
Éperonne son cheval et va frapper Chernuble.
Il met en pièces le heaume du païen où les escarboucles étincellent,
Lui coupe en deux la tête et la chevelure,
Lui tranche les yeux et le visage,
Le blanc haubert aux mailles si fines,
Tout le corps jusqu'à l'enfourchure
Et jusque sur sa selle, qui est couverte de lames d'or.
L'épée entre dans le corps du cheval,
Lui tranche l'échine sans chercher le joint,
Et sur l'herbe drue abat morts le cheval et le cavalier...

Nous pourrions multiplier les épisodes guerriers extraits de poèmes du Moyen-Age, période où cette force de frappe est omnipotente et barbare.



Léon Gautier, auteur d'un livre intitulé **La Chevalerie** nous décrit en ces termes un champ de bataille :

« Ce ne sont partout que chevaux éventrés et bons vassaux qui gisent à terre : têtes coupées, cervelles épanchées, pieds et points tranchés, poitrines ouvertes. Les gonfanons qui sont au bout des lances ont perdu leur couleur et sont tous rouges de sang. Et quels hurlements de colère et de douleur ! Quels cris de bêtes fauves ! Quelle sauvagerie en liesse ! »

Si nous voulions parler agressivement des tournois modernes d'escrime en parodiant cette citation, nous pourrions faire une parenthèse et dire :

« Ce ne sont partout que cris, attaques à corps perdu, coups de crochet à gogo, coups de tisonnier tous azimuts, flèches à pleines poignées orthopédiques, bras non armés pendouillant désespérément, danses de S^t Guy, lamentations, vociférations dans ces tournois où la furie en liesse se donnelibre cours ! » Et nous ajouteropàs : « Il n'est guère surprenant qu'un si pauvre spectacle ne puisse intéresser les spectateurs profanes ou laisser les gentes dames admiratives ! »

Nous retrouvons des formules caractéristiques d'une escrime primitive dans l'illusion Comique de P. Corneille. Matamore, ce pourfendeur d'infidèles, prétend manier sa lourde épée avec une force herculéenne. Il couche d'un revers mille ennemis à bas..., massacre, détruit, brise, brûle, extermine. » Pour déployer une telle puissance dévastatrice, une escrime toute de finesse serait peu appropriée. Matamore est aussi fier de la vigueur de son bras qu'un lutteur de foire peut l'être d'exhiber de volumineux biceps :

« Choisissez en quels lieux, il vous plaît de régner ;
Ce bras tout aussitôt vous conquête un empire. »

C'est en ces termes que ce fracassant hâbleur s'adresse à Isabelle qu'il essaie d'impressionner. C'est l'époque où l'on admire la force et la bravoure, où les jeunes filles souhaitent pour mari « un damoiseau touset de barbe prime, qui avant tout soit brave et sache frapper de l'épée. » (Prise d'Orange - Guillaume d'Orange)

Dans le Cid de P. Corneille, le vieux Don Diègue a passé l'âge des exploits. « Ce bras qui tant de fois a sauvé l'empire », ne peut soutenir la lourde épée, désormais arme de parade et d'ornement. Il se résigne donc à confier à Rodrigue le périlleux honneur de se battre :

Et ce fer que mon bras ne peut plus soutenir,
Je le remets au tien pour venger et punir.

Après la victoire de Rodrigue sur Don Gormas, Don Diègue s'exclame : « Il m'a prêté sa main, il a tué le compte. » Le mot main est ici un symbole d'adresse et de justice. Il magnifie l'acte vengeur et légitime de Rodrigue.

Plus tard, afin d'atténuer ou de réduire à néant la responsabilité pénale de son fils, afin de l'assimiler à un simple exécutant et non à l'instigateur du duel, rôle que Don Diègue revendique, il emploie judicieusement le mot bras :

Sire, j'en suis la tête, il n'en est que le bras
ultime argument pour dissiper le courroux royal, Don Diègue invoque l'intérêt de l'État.
« Conservez un bras qui peut servir, » équivaut à « n'affaiblissez pas la puissance du royaume et n'écartez pas un bras vigoureux prêt à le défendre.

Dans **Horace**, autre pièce du répertoire cornélien, la fréquence du mot bras est logique. Manier le lourd glaive des romains exige de la force bien plus que du doigté et Horace, fier de l'honneur qui lui échoit s'écrie : « Rome a choisi mon bras, je n'examine rien. »

Après sa victoire, d'autant plus triomphale qu'elle fut un instant compromise, Horace, ivre d'orgueil parle ainsi à Camille :

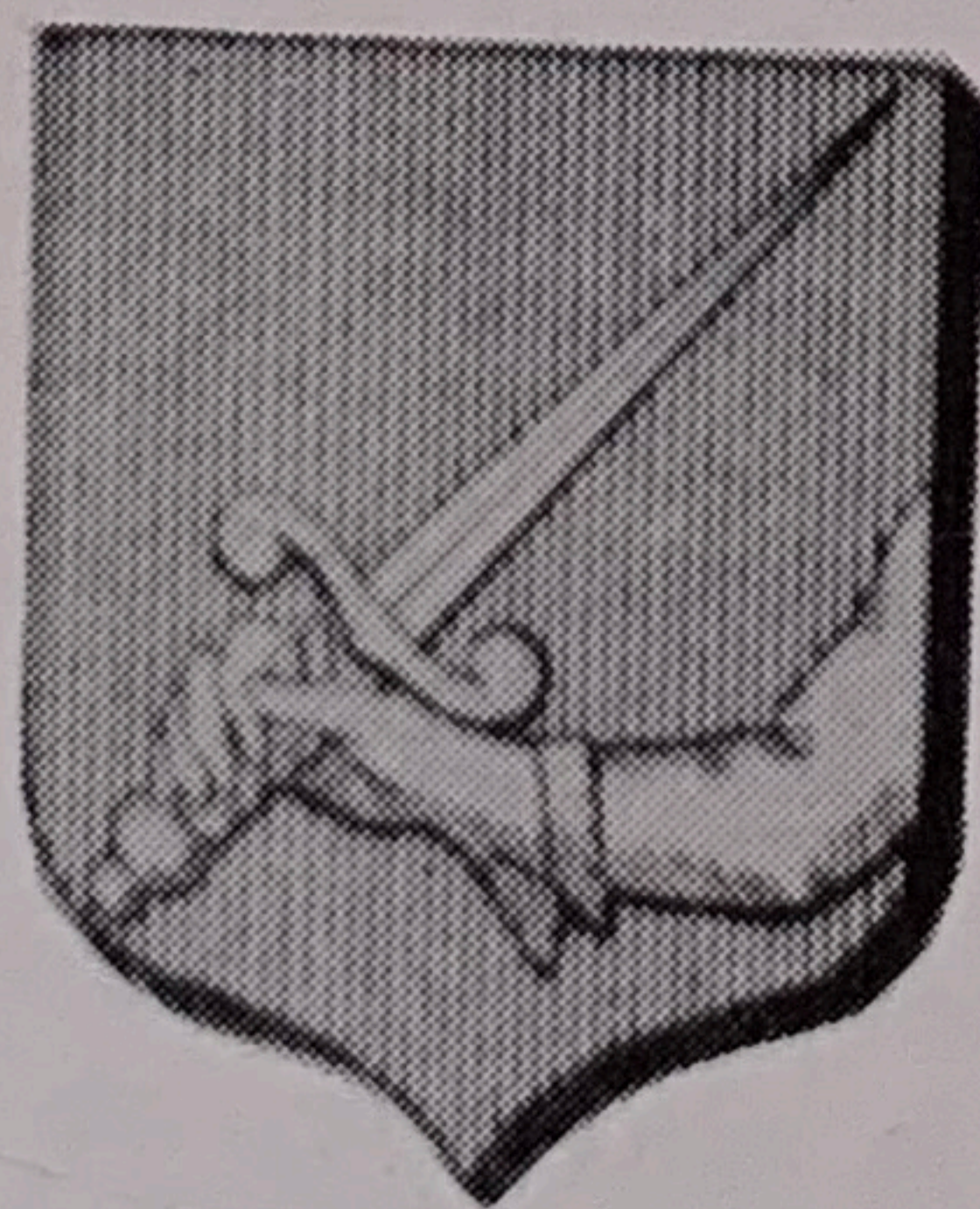
Ma sœur, voici le bras qui venge nos deux frères
Le bras qui rompt le cours de nos destins contraires,
Qui nous rend maîtres d'Albe ; enfin voici le bras
Qui seul fait aujourd'hui le sort de deux États ;

Nous soulignerons que le mot bras est sujet du verbe rompre et associé analogiquement à une idée de mort.

Autre exemple, le vieil Horace, à l'idée que ses enfants auraient pu refuser le redoutable honneur de représenter Rome ou de s'apitoyer sur leur sort, laisse entendre qu'il eût usé de son droit de père et il proclame :

Ma main bientôt sur eux m'eût vengé hautement
De l'affront que m'eût fait ce mol consentement.

A de très rares exceptions près, Corneille n'a pas employé indistinctement les mots bras et main. Il est possible qu'influencé par les **Enfances du Cid** de Guillen de Castro, œuvre où le mot bras est employé à plusieurs reprises dans un contexte d'escrime, Corneille ait pu songer à distinguer le terme bras qui évoque la violence guerrière médiévale du mot main associé à l'escrime contemporaine plus subtile. Sans vouloir absolument être dans le vrai et en concédant que nos remarquables appartiennent au domaine de la conjecture, nous dirons tout de même que ce ne peut être l'effet du hasard si Corneille a fait cette distinction mais qu'un souci d'exactitude suggestive a vraisemblablement animé le poète.



Daniel MARCIANO